

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question au Gouvernement n° 2604

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Cardo, pour le groupe Démocratie libérale et Indépendants.

M. Pierre Cardo. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Des incidents violents ont opposé samedi, à La Défense, des jeunes de différents quartiers, venus régler leurs conflits territoriaux sur un site neutre mais prestigieux. Si leur prestation médiatique a pour le moins réussi, on ne peut en dire de même de la prestation de deux de vos ministères sur ces événements.

Comment pouvez-vous nous expliquer et expliquer aux Français ces deux heures trente d'affrontement avec les forces de police, alors que, dès jeudi, j'avais prévenu les autorités du jour, de l'heure et du lieu vraisemblable des faits ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Claudine Ledoux. Comment le savait-il?

M. Pierre Cardo. Comment expliquez-vous que le maire de Chanteloup que je suis, impliqué fortement et depuis très longtemps dans la prévention et le travail partenarial, soit mis à l'écart de l'information sur le dispositif sécuritaire mis en oeuvre, le déroulement des opérations et les événements eux-mêmes, alors que vous lui demandez de se responsabiliser encore plus par le contrat local de sécurité, comme la plupart de mes collèques, ici ?

Comment pensez-vous que ces quelques «sauvageons», comme les qualifiait un certain ministre, parfois très jeunes, et ceux qui les observent vont interpréter la réponse d'une société qui, bien que prévenue, n'est capable d'interpeller qu'une trentaine de belligérants pour les relâcher tout aussitôt ou presque ? («Scandaleux!» sur plusieurs bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Comment, quand trop de Français vivent avec nous le contraire tous les jours, pouvez-vous continuer à affirmer une baisse de la délinquance des mineurs alors que, régulièrement, de tels incidents, ou d'autres moins médiatisés et parfois plus graves, se produisent ?

M. Philippe Briand. Exactement!

M. Pierre Cardo. Monsieur le Premier ministre, après le conseil de sécurité intérieur de ce matin, êtes-vous prêt à prendre les premières mesures qui s'imposent, à savoir augmenter les moyens de la justice des mineurs, repénaliser nombre d'actes délictueux aujourd'hui qualifiés d'«incivilité», («Très bien!» sur de nombreux bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe du Rassemblement pour la République), réhabiliter la sanction en réformant l'ordonnance de 1945 et impliquer les parents dans toutes les décisions concernant leurs enfants et, dans les cas d'abandon manifeste de leur part, d'autoriser le juge des enfants à prononcer la suspension des allocations familiales? (Protestations sur les bancs du groupe communiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe du Rassemblement pour la République.)

- M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.
- M. Charles Cova. Voilà M. «Tout-va-bien»!
- M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, les forces de police...
- M. François Goulard. Incapable!
- M. le ministre de l'intérieur. ...ont, en effet, été informée...

M. Richard Cazenave. Vous avez dit le contraire!

M. le ministre de l'intérieur. ... que trois sites, dont celui de La Défense, pouvaient être le théâtre d'affrontements entre bandes rivales.

M. François Goulard. Et alors? Qu'ont-elles fait?

M. le ministre de l'intérieur. Il faut se féliciter de la qualité de l'information de la police...

M. Charles Cova. Qu'est-ce que ce serait sinon!

M. le ministre de l'intérieur. ... car c'est cela qui a permis de mettre en place un dispositif particulier de surveillance...

M. François Goulard. Incapable!

M. le ministre de l'intérieur. ... même si, à La Défense, plusieurs lieux pouvaient être visés. («Démission!» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants). C'est ce dispositif qui a permis, le 27 janvier dernier, une intervention rapide et que vous devriez saluer des forces de l'ordre, qui a rassemblé plus de cent trente policiers, permettant l'interpellation de vingt-huit individus, dont vingt et un ont été mis à la disposition de l'autorité judiciaire.

M. Jacques Myard. Et relâchés!

M. Philippe Briand. C'est nul!

M. le ministre de l'intérieur. Cette intervention a eu pour effet d'éviter que des tiers ne soient agressés et d'empêcher les exactions dans le centre commercial des Quatre-Temps.

Le dispositif de coordination a également permis, au retour, l'interpellation, à Poissy, de sept individus. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. François Goulard. Démission!

M. le ministre de l'intérieur. Cet événement illustre parfaitement la nécessité d'avoir une police nationale unie: seule l'unité permet en effet la coordination indispensable à son efficacité.

M. François Goulard. Incapable!

M. le ministre de l'intérieur. Certains, dans l'opposition, voudraient donner aux maires une autorité sur la police nationale. Cela irait à l'encontre de cette nécessité...

M. Rudy Salles. C'est faux!

M. le ministre de l'intérieur. ... en morcelant le pouvoir de décision. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

L'exemple du site de La Défense, réparti entre trois communes, et dépendant donc de trois maires,...

M. Rudy Salles. C'est l'intercommunalité!

M. le ministre de l'intérieur. ... devrait suffire à faire réfléchir, pour une fois, les auteurs de la proposition. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Philippe Briand. C'est minable!

M. Jacques Myard. Nul!

M. François Goulard. Indécent!

Données clés

Auteur : M. Pierre Cardo

Circonscription: Yvelines (7e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2604

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : intérieur Ministère attributaire : intérieur Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QG2604

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2001, page 900

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 janvier 2001